

Numéro de dossier : 1070504002		
Unité responsable	administrative	Développement culturel / de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle , Bureau de la directrice générale adjointe , Bureau du mont Royal
Objet		Approuver la convention intérimaire intervenue entre la Ville et la Société Radio-Canada concernant la location de l'emplacement de l'antenne de diffusion de la Société dans le parc du Mont-Royal

Sens de l'intervention

Avis favorable avec commentaires

♦Commentaires

Un virement de crédits sera fait en 2008 suite à l'approbation de ce dossier par le conseil d'agglomération dans les comptes ci-dessous;

Budget additionnel pour la recettes

1001.0014000.101299.07161.44306.000000.0000 (357 348 \$)

Budget additionnel pour les dépenses

1001.0014000.101299.07161.54390.000000.0000 357 348 \$

pour donner suite à la recommandation ci-dessous

1. D'approuver la convention intérimaire intervenue entre la Ville et la Société Radio-Canada concernant la location de l'emplacement de l'antenne de diffusion de la Société dans le parc du Mont-Royal conformément à la convention ci-jointe;
2. D'affecter les revenus supplémentaires à la protection et à la mise en valeur du mont Royal pour les prochains dix ans ou, en cas de renouvellement, pour les prochains quinze ans;
3. De mandater Mme Rachel Laperrière, Directrice générale adjointe, Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle et M. Michel Théroux, chef de section radiocommunication, Service des affaires corporatives, pour signer la convention au nom de la Ville;
4. Imputer cette recette conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
5. Accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et autoriser le Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle à affecter ce montant à la protection et à la mise en valeur du mont Royal;
6. Imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'agglomération.

Numéro de certificat (ou note)

Responsable de l'intervention	Endossé par:
--------------------------------------	---------------------

Pascal GAGNÉ
Agent comptable analyste
Tél. : 872-2188
Date: 2008-02-08

Lise D FORTIER
Conseillère en gestion - Finances
Tél. :872-5832
Date d'endossement: 2008-02-08

Numéro de dossier :1070504002